



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

CAHIER DE CHARGES

AC/K01/AAK/001/2026

APPEL À CONCURRENCE RELATIF A LA SELECTION D'UN MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ (MOD) POUR LES TRAVAUX DE REPRISE DE L'ÉTANCHÉITÉ DES TERRASSES DE L'IMMEUBLE FONCTIONNEL, DU POSTE DE CONTROLE DES ENTREES (PCE) ET DU POSTE DE POLICE DE L'AGENCE AUXILIAIRE DE KAOLACK

JUIN 2026

I – OBJET DU CAHIER DES CHARGES

La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) envisage de procéder à la reprise de l'étanchéité des terrasses de l'immeuble fonctionnel, du Poste de Contrôle des Entrées (PCE) et du Poste de Police de l'Agence Auxiliaire de la BCEAO à Kaolack.

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les prestations du cabinet qui sera chargé des études techniques ainsi que du suivi de l'exécution des travaux.

II - PRESTATIONS ATTENDUES DES CANDIDATS

Les prestations attendues du Maître d'Ouvrage Délégué (MOD) peuvent être réparties en deux (2) missions principales comme suit :

II. 1 Mission d'études techniques

La mission d'études techniques concerne notamment :

- l'établissement de l'état des lieux ;
- l'élaboration de plans d'implantations et d'aménagement du projet ;
- l'élaboration d'un Dossier d'Appel d'Offres (DAO) comprenant les pièces écrites et graphiques permettant aux entreprises d'appréhender, sans ambiguïté la nature, la quantité, la qualité et les limites de leurs prestations ;
- l'assistance au Maître d'ouvrage pour le dépouillement des offres des entreprises soumissionnaires et la rédaction du rapport d'analyse des offres y afférentes ;

Le Maître d'Ouvrage Délégué devra affecter à ces études au minimum un personnel avec les qualifications suivantes :

- un ingénieur en génie civil avec cinq (5) ans d'expérience minimum dans des travaux similaires ;
- un technicien supérieur en génie civil ayant participé à au moins deux (2) projets similaires.

II. 2 Mission de suivi de l'exécution des travaux

Cette mission vise à s'assurer de la conformité des réalisations avec les prescriptions du cahier des charges. A cet effet, les prestations attendues portent sur :

- l'ordonnancement, le pilotage et la coordination (OPC) des travaux ;
- le suivi quotidien de la conformité technique des travaux ;
- le suivi administratif et financier des travaux ;
- l'examen et l'approbation des documents d'exécution ainsi que des matériaux et fournitures ;
- la rédaction du rapport de suivi des travaux ;
- la préparation et l'organisation des réceptions provisoire et définitive en relation avec l'entreprise ;

Le MOD devra affecter au suivi exclusif des travaux un personnel qualifié justifiant de bonnes expériences dans le domaine :

- un ingénieur en génie civil avec cinq (5) ans d'expérience minimum dans des travaux similaires ;
- un technicien supérieur en génie civil ayant participé à au moins deux (2) projets similaires.

III - MODALITES DE SOUMISSION

Les offres sont à déposer selon les modalités fixées par l'avis d'appel à concurrence.

IV – VISITE DES LIEUX

Une visite obligatoire des lieux, préalable à la soumission, sera organisée à l'attention des candidats pour leur permettre de mieux apprécier le projet.

V – OFFRE ADMINISTRATIVE

Les soumissionnaires devront fournir les informations ci-après :

- le présent cahier des charges entièrement paraphé, signé et daté avec la mention manuscrite "lu et approuvé" ;
- les renseignements complets concernant le statut de la société et de ses associés accompagnés des pièces dûment certifiées indiquant sa constitution et sa nationalité ;
- l'attestation d'immatriculation au Régistre du Commerce et du Crédit Mobilier du pays concerné ;
- l'attestation d'assurance pour la responsabilité civile ;
- l'attestation délivrée par l'administration fiscale (quitus) indiquant que le soumissionnaire est en règle vis-à-vis de cet organisme.

VI – OFFRE TECHNIQUE

Les soumissionnaires devront fournir un dossier comprenant les éléments suivants :

- une présentation générale du Bureau d'Etudes Techniques ;
- le délai nécessaire pour la mission d'études techniques ainsi que celui du suivi des travaux ;
- l'effectif et les curriculum vitae des experts qui interviendront dans les prestations du MOD ;
- une liste des références pertinentes dans le domaine des études, du suivi et du contrôle en travaux similaires.

VII – OFFRE FINANCIÈRE

L'offre financière doit être établie hors TVA en FCFA et inclure tous les frais nécessaires à la parfaite réalisation des missions. Elle sera décomposée en deux parties comme suit (voir cadre de devis) :

- les frais relatifs à la mission d'études techniques du projet (à détailler suivant les coûts horaires du personnel et les frais de confection du DAO) ;
- les frais relatifs à la mission de suivi et de contrôle de l'exécution des travaux (à exprimer en pourcentage du coût total HT/HDD des travaux).

VIII – CADRE DE DEVIS

Item	Désignation	Volume horaire (homme/jour)	Coût unitaire (FCFA)	Montant (FCFA)
1.	Missions d'études techniques			
1.1	Ingénieur en génie civil			
1.2	Technicien en génie civil			
1.3	Frais de confection du Dossier d'Appel d'Offres			
Sous-total Suivi et contrôle				
2.	Suivi et contrôle de l'exécution des travaux (à exprimer en pourcentage du coût total HT/HDD des travaux)			

